



Fédération **N**ationale des **M**andataires
Judiciaires **I**ndépendants
à la **P**rotection des **M**ajeurs

PRÉSENTATION ET ORGANISATION DE LA FNMJI

Dernière mise à jour : 1/2025

La FNMJI – Qui est-elle ? Comment fonctionne-t-elle ?

- ▶ La FNMJI est aujourd'hui composée :
 - ❖ Des associations locales adhérentes qui regroupent les MJPMi à travers l'ensemble du territoire
 - ❖ D'un Conseil de Direction et conseil d'Administration (MJPMi bénévoles)
 - ❖ De contributeurs PJM qui adhèrent aux valeurs défendues par la FNMJI
 - ❖ D'une équipe de permanents salariés :
 - Une Directrice Générale, principalement dédiée au Pôle Institutionnel et Politique et à la direction de la FNMJI
 - Une Responsable Juridique, principalement dédiée au Pôle Juridique et au Pôle Communication
 - Une Chargée de formation dédiée au Pôle Formation
 - De deux assistantes polyvalentes



La FNMJI

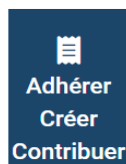
Les adhérents et les contributeurs

Les associations locales adhérentes

La FNMJI est une fédération de personnes morales territoriales rassemblant des associations lesquelles regroupent des personnes physiques inscrites sur les listes départementales des mandataires judiciaires à la protection des majeurs établie par arrêté préfectoral et exerçant, de manière privée et indépendante, l'activité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Elle peut également avoir en son sein des membres d'honneur et des contributeurs lesquels peuvent alors être des personnes physiques ou morales.

Les adhérents

Devenir adhérent :



Les contributeurs

Devenir contributeur :

<https://www.fnmji.fr/contacts/contact-contributeur>

Article 10 des statuts nationaux (extrait):

ARTICLE 10 – CONSEIL DE DIRECTION

A- Composition : Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un conseil de direction composé de : - un président ou plusieurs co-présidents, si nécessaires ; - un premier vice-président et un (ou plusieurs) vice-président(s), si nécessaire ; - un secrétaire ; - un (ou des) secrétaire(s) adjoint(s), si nécessaire ; - un trésorier ; - un (ou des) trésorier(s) adjoint(s), si nécessaire ;

Les postes de vice-président peuvent se cumuler avec d'autres missions, conformément aux décisions prises par le Conseil d'Administration.

B- Attributions : Le conseil de direction dispose de tous les pouvoirs pour assurer la gestion courante de la F.N.M.J.I. Il est un organe collégial de décision pour assurer la gestion et la direction de la F.N.M.J.I, habilité à prendre toutes les décisions qui s'imposent, charge à lui d'en rendre compte au conseil d'administration réuni trois fois par an.

La FNMJI

*Le Conseil
d'Administration
de la FNMJI
Présidents locaux
et membres élus*

Article 11 des statuts nationaux :

Le Conseil d'Administration de la FNMJI est composé de :

- *tous les présidents d'associations de région, quand ces dernières existent et dans le cas contraire, les présidents d'associations départementales dans l'attente de la création des associations régionales ou en l'absence de présidents, du représentant détenant un mandat électif local, dument mandaté par les instances territoriales décisionnaires en qualité de « référents F.N.M.J.I » ;*
- *quinze membres maximum, candidats parmi les adhérents personnes physiques détenant un mandat électif au sein de leur association territoriale. Les membres du Conseil d'Administration de la F.N.M.J.I (présidents ou en l'absence de présidents du référent F.N.M.J.I et membres élus) doivent tous au sein de leur association locale adhérer en leur qualité de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs à la F.N.M.J.I.*

Ces membres participent activement aux Assemblées Générales de la FNMJI, ainsi qu'à plusieurs Conseils d'Administration par an.

Ils échangent également très régulièrement avec les membres du Conseil de Direction et les permanents de la FNMJI.

La FNMJI (en interne)

*Le Conseil de Direction
et les permanents de la FNMJI*

CONSEIL DE DIRECTION
Membres élus bénévoles

DIRECTION GENERALE
(permanents salariés
et collaborateur régulier)

Président(e)

Vice-Président(e)(s)

Secrétaire

Trésorier

Secrétaire(s) Adjoint(s)

Trésorier(s) Adjoint(s)

Sandrine SCHWOB
(Directrice Générale)



Cécile CARDUNER
(Chargée de formation)



Sophie TIGÉ
(Assistante)



Gaëlle HOURDEBAIGT
(Responsable Juridique
et communication)



Céline FUGIER
(Assistante)



Collaboration de
M^e Lucile Mourgues
au pôle juridique



La FNMJI (en interne)

Cartographie



La FNMJI

Les permanents
de la FNMJI



Sandrine SCHWOB
Directrice Générale

Forte de son cursus universitaire et professionnel de juriste puis d'une expérience de MJPMi dans le Gard pendant près de dix années, elle intègre la FNMJI dès février 2011, afin de mettre au service des MJPMi, son esprit militant. Rigoureuse et passionnée, elle se consacre pleinement depuis 2018 à la FNMJI, afin de défendre les droits et libertés des personnes protégées, les valeurs et les intérêts de la profession. Elle assure la représentation de la FNMJI ainsi que la direction managériale et opérationnelle.

La Directrice Générale est l'interlocutrice des salariées et fait le lien avec le Conseil de Direction.

Sophie TIGÉ
Assistante



Sophie a rejoint la FNMJI en février 2024, après avoir travaillé plus de 20 ans dans le domaine de l'assurance. Sa rigueur, son investissement, sa bonne humeur et son appétence pour les outils informatiques, ses compétences bureautiques et rédactionnelles sont des atouts.

Organisée, elle assure des missions d'assistantat polyvalent (secrétariat, comptabilité, logistique, informatique).

Gaëlle HOURDEBAIGT
Responsable Juridique



Gaëlle a rejoint la FNMJI en juillet 2018, après avoir travaillé cinq ans dans le département juridique d'une association tutélaire. Sa connaissance du milieu associatif, de la protection juridique des majeurs, son esprit rigoureux et ses compétences juridiques précises sont des atouts indispensables pour la FNMJI.

Investie et force de proposition, elle occupe la fonction de Responsable Juridique, est également Référente Communication de la FNMJI.

Céline FUGIER
Assistante



Céline a rejoint la FNMJI en avril 2024 en qualité d'Assistante Juridique. Elle a complété ses missions par le soutien à la communication de la FNMJI.

Polyvalente et réactive, elle apporte un soutien à temps partiel au pôle juridique et au pôle communication.

Cécile CARDUNER
Chargée de formation



Cécile, professionnelle de la formation, a rejoint la FNMJI en avril 2024 pour occuper le poste de Chargée de formation. Son parcours complet lui confère un regard aiguisé sur la formation.

Autonome et impliquée, son action vise principalement à développer le pôle formation.

La FNMJI en quelques mots...



Les réunions du Conseil de Direction : définition de la stratégie politique de l'association

Réunions du CD avec l'appui de la Directrice Générale et/ou de la responsable juridique, à titre de consultation et avis. La DG prépare, avec la responsable juridique, l'ordre du jour, les sujets à traiter, les décisions à prendre, les lignes directrices à définir, les alertes à prendre en compte, les stratégies à développer. L'ordre du jour est complété par le CD au besoin. S'ajoutent à ces réunions planifiées, de nombreux échanges et autres réunions en fonction des sujets d'actualité et des stratégies à mettre en place.

En plus des réunions de CD mensuelles "générales", sont organisées des réunions "flash" destinées à traiter un sujet urgent et des réunions de CD avec le pôle formation.

Les membres du conseil d'administration de la FNMJI peuvent assister aux réunions de CD mensuelles « générales » qui se déroulent en visioconférence.

La FNMJI en quelques mots...



Le Pôle Institutionnel et Politique : focus sur la représentation de la FNMJI

Répond au projet associatif tourné vers la défense de la profession pour lui donner de la visibilité, faire passer nos valeurs, nos messages, notre vision du métier et surtout la réalité de terrain : rencontres avec les cabinets ministériels et administrations centrales, participations et contributions aux groupes de travail interministériels / auditions Assemblée Nationale, Sénat, Défenseur des droits, Comité Consultatif National d'Ethique / consultations sur des projets de loi, décret / interventions et participations à des colloques / recours judiciaires / interventions dans les médias...

- ▶ Au niveau national, la FNMJI est principalement représentée par le ou la **Président(e)** et la **Directrice Générale, Sandrine SCHWOB**, auprès des instances nationales et de gouvernance.
- ▶ Les membres du Conseil de Direction et certains administrateurs s'investissent également dans certains travaux et COPIL en fonction des sujets (appétence, compétences particulières), de la stratégie adoptée et de leur disponibilité.

La FNMJI en quelques mots...



Le Pôle Institutionnel et Politique : focus sur la représentation de la FNMJI auprès de l'UNAPL

Répond au projet associatif tourné vers la défense de la profession pour lui donner de la visibilité, faire passer nos valeurs, nos messages, notre vision du métier et surtout la réalité de terrain



- ▶ **Plusieurs membres du conseil de direction ou du conseil d'administration peuvent** disposer d'un pouvoir de représentation pour représenter la FNMJI pour certaines commissions UNAPL : Commission formation, Commission des affaires sociales, Commission retraite-prévoyance, Commission des affaires économiques et fiscales, Groupe de travail sur l'élaboration d'une convention collective à destination des salariés des professionnels libéraux...

La FNMJI en quelques mots...



Le Pôle Institutionnel et Politique : focus sur la représentation de la FNMJI auprès du FIF PL



- ▶ **Plusieurs membres du conseil de direction ou du conseil d'administration peuvent** disposer d'un pouvoir de représentation pour représenter la FNMJI aux instances du FIF PL et notamment au sein de la Section Juridique et du Conseil de Gestion.

La FNMJI en quelques mots...



Le Pôle Juridique



*Pôle juridique et communication pilotée par Gaëlle HOURDEBAIGT,
Responsable Juridique*

- Rédaction d'écrits (notamment consultations des ministères), en soutien du pôle institutionnel et politique
- Préparation des argumentaires liés au recours judiciaire
- Analyse et rédactions de documents contractuels internes (notamment partenariats, contrats de formations, chartes)
- AGO / CA / AGE / Réunions de CD/ Statuts / Règlement intérieur : préparations, réflexions, mises à jour
- Veille juridique et réglementaire
- Newsletters (actualités FNMJI, actualités juridiques) et communiqués
- Réflexions et création d'outils pour les adhérents
- Site internet : rédaction des articles, créations de fiches

La FNMJI en quelques mots...



Le Pôle Juridique : focus sur la Foire aux Questions



FAQ : possibilité de saisir un expert sur une question d'ordre général via le site

- ▶ Les adhérents peuvent saisir l'un des experts au choix : Avocate spécialisée, Conseiller Scientifique (universitaire), et gestionnaire de patrimoine, via les formulaires dédiés sur le site dans l'onglet « Espace Ressources > Nos conseillers en ligne »,
- ▶ La question est ensuite redirigée vers une boîte mail dédiée, que l'expert consulte et via laquelle il répond,
- ▶ Les échanges anonymisés sont intégrés, après relecture, au site de la FNMJI, à disposition de tous les adhérents.

LES EXPERTS



Lucile MOURGUES,
Avocate



Gilles RAOUL-CORMEIL,
Universitaire



Jean-Marie SECCHI,
Gestionnaire de
patrimoine

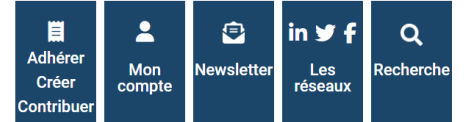
La FNMJI en quelques mots...



Le Pôle Communication :
focus sur le site, la newsletter, les réseaux sociaux



Fédération Nationale des Mandataires Judiciaires Indépendants à la Protection des Majeurs



<https://fnmji.fr/>

<https://www.linkedin.com/company/fnmji/>

<https://www.facebook.com/fnmji/>

<https://twitter.com/FNMJI>

LinkedIn

facebook



La FNMJI en quelques mots...

Le Pôle Administratif et logistique

Les Trésoriers de la FNMJI

Les Secrétaires de la FNMJI



assist-administratif@fnmji.fr

- ▶ Secrétariat classique et de la direction
- ▶ Suivi de la campagne d'adhésion
- ▶ Organisation des réunions AGE/AGO/CA
- ▶ Elaboration de supports et de documents de tableaux de bord...



Les Trésoriers bénévoles

- ▶ Contrôle des dépenses et des recettes de l'association en lien avec l'expert-comptable et règlement
- ▶ Suivi des adhésions, bilan annuel...



Secrétaires bénévoles

- ▶ Traitement des mails de la boîte **contact@fnmji.fr**

La FNMJI en quelques mots...



Le Pôle Informatique

informatique@fnmji.fr



Sophie TIGÉ, assistante

Soutien de Membres du CD ou CA bénévoles

assistance technique niveau 0

informatique@fnmji.fr

Gestion des évolutions informatiques en cours ou à prévoir, amélioration constante de nos outils. Remontées et suivis des dysfonctionnements. Réflexion sur le cahier des charges.



Prestataires informatiques
Assistance technique niveau 1 et niveau 2

La FNMJI en quelques mots...



Le Pôle formation : focus sur l'équipe pédagogique nationale

Le Conseil de Direction, soutenu par la directrice générale, décide de la vision stratégique et politique liée au pôle.



La Chargée de formation est responsable de la certification Qualiopi, de la mise en oeuvre des formations sur le territoire, de la communication liée aux événements, et du développement du pôle.

Lui est également dévolu l'ensemble du volet administratif et budgétaire lié à la formation.

La FNMJI en quelques mots...



**Le Pôle formation :
focus sur le dispositif
d'évaluation croisée
entre pairs**

[Dispositif d'Evaluation Croisée entre Pairs
et référentiel métier \(fnmji.fr\)](https://www.fnmji.fr)

Dispositif d'Evaluation Croisée entre Pairs* :
le COPIL EVAL assure l'animation du réseau
d'évaluateurs, l'administration de GDEV, le
suivi des évalués, l'analyse des
questionnaires de satisfaction. Il est composé
de bénévoles.



<https://www.youtube.com/watch?v=4n3BJ6FAIEM>

Plus d'information et lien vers
l'inscription : <https://www.fnmji.fr/formation/evaluation-croisee-entre-pairs/dispositif-d-evaluation-croisee-entre-pairs-et-referentiel-metier>

Cécile CARDUNER
Chargée de formation

dans le cadre du pôle
formation, elle veille à la
conformité du dispositif
aux exigences Qualiopi



Le COPIL EVAL



Mission de coordination, de réponses aux
demandes d'évaluation et organisation des
évaluations, suivi qualité, promotion du
dispositif

La FNMJI en quelques mots...



COFIL et autres commissions



COFIL et autres commissions

La FNMJI a la chance d'être composée de nombreux MJPMi pleinement investis pour faire avancer les droits et libertés des personnes protégées et la profession.

Plusieurs COFIL ou commissions se forment chaque année sur divers sujets d'actualité.

